

Afrique de l'Est : Un premier marché commun pour le continent

Arrib News, 01/07/2010 – Source AFPLe Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Burundi et le Rwanda instaurent, ce jeudi 1er juillet, un marché commun. Un exemple d'intégration économique sans équivalent en Afrique, dont il restera à mesurer l'impact réel d'application réel sur le terrain. La création de ce marché commun entre membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) découle d'un protocole signé en novembre par les chefs d'Etat des cinq pays à Arusha (nord de la Tanzanie), siège de l'EAC.

Ce texte a depuis été ratifié par le Parlement de chaque Etat membre. Mais plus qu'un aboutissement, la date du 1er juillet marque un point de départ et une déclaration d'intention politique en vue de créer un marché unique de 126 millions d'habitants, où circuleraient librement les hommes, les services, les marchandises et les capitaux. "Après l'aboutissement de la ratification du protocole sur le marché commun, la marche complexe et longue pour la transformation de l'EAC en un marché commun ou un marché unique commence avec détermination et ferveur", a indiqué le secrétaire général de l'organisation, le Tanzanien Juma Mwapachu. "Aucune autre communauté économique régionale africaine n'a atteint cette étape cruciale" qui "illustre au plus haut degré la forte volonté politique et l'engagement ferme de tous les acteurs de l'EAC à approfondir et à élargir l'intégration", ajoute-t-il. Le plus difficile ne fait que commencer, souligne le diplomate tanzanien. La date du "1er juillet 2010 signifie l'entrée dans une phase critique où les Etats membres doivent commencer à déterminer comment les quatre libertés gravées dans le protocole devraient être traduites réellement dans les faits". Dans un entretien l'an dernier avec des journalistes, M. Mwapachu reconnaissait les défis que posait la création effective d'un marché commun l'insuffisance et le mauvais état des infrastructures. Il notait cependant que dans certains secteurs comme les banques, l'assurance, la téléphonie mobile ou le transport aérien, la libre circulation était déjà une réalité entre certains pays de la communauté. En matière de main d'œuvre, le Rwanda a pris les devants en supprimant l'obligation du permis de travail pour les ressortissants des pays membres du bloc. "Cette décision rwandaise s'est traduite dans les faits par l'entrée en masse de personnes compétentes, surtout en provenance du Kenya. D'autres décisions tout aussi courageuses ont été prises par le Rwanda pour attirer les investisseurs étrangers. Et encore, les Kényans ont été les premiers à répondre positivement", commente un économiste rwandais travaillant à l'EAC. "Mais le Rwanda et le Burundi et, dans une certaine mesure l'Ouganda et la Tanzanie, doivent également avoir des produits et des expertises à mettre sur le marché de la communauté pour que ce soit vraiment un rendez-vous du donner et du recevoir", prévient l'universitaire rwandais. Le Kenya est de loin la principale puissance économique de la région, et les craintes existent chez ses voisins que le Marché commun se construise largement à son avantage. L'entrée en vigueur du marché commun fait suite à la mise en place d'une union douanière en 2005. Des discussions sont engagées en vue de créer une union monétaire d'Afrique de l'Est, officiellement en 2012, même si certains responsables jugent en privé la date de 2016 plus réaliste. L'étape ultime, "celle qui risque de ne pas être atteinte de notre vivant", comme aiment à plaisanter des employés de l'organisation, est la mise en place d'un gouvernement fédéral. L'Afrique de l'Est crée un marché commun qui doit encore faire ses preuves. Le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Burundi et le Rwanda partagent officiellement depuis ce jeudi un marché commun sans équivalent en Afrique, même s'il ne deviendra pleinement réel que dans quelques années au mieux. L'objectif est de créer, à l'instar de l'Union européenne, un marché unique de 126 millions d'habitants représentant un produit national brut combiné de 70 milliards de dollars (57 mds EUR) entre les cinq pays membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC). Il s'agit du plus important effort d'intégration économique jamais entrepris en Afrique, selon les initiateurs du projet. Les autres communautés d'Etats africains (Communauté de développement d'Afrique australe-SADC, Marché commun d'Afrique du Sud et de l'Est-Comesa, Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest-CADAO) sont encore en marche vers une Union douanière, une étape accomplie par l'EAC dès 2005. "Aucune autre communauté économique régionale africaine n'a atteint cette étape cruciale" qui "illustre au plus haut degré la forte volonté politique et l'engagement ferme de tous les acteurs de l'EAC à approfondir et à élargir l'intégration", s'est félicité le secrétaire général de l'EAC, le Tanzanien Juma Mwapachu. Mais instituer un libre marché de la main d'œuvre, des marchandises, des services et des capitaux est autrement plus complexe que d'harmoniser les droits de douane. La mise en place du marché commun de l'EAC est un processus qui mettra un certain temps à faire ressentir ses effets dans la région, a prévenu jeudi le ministre kényan en charge de l'intégration régionale, Amason Kingi. Il faudra attendre selon 2015 pour arriver à un marché réellement unifié. Il faudra en effet des années pour modifier toutes les législations et règlements des cinq pays concernés et les mettre en conformité avec les exigences du marché commun. Un premier rendez-vous pour faire le point des progrès accomplis est prévu au 31 août prochain. En matière de main d'œuvre, le Rwanda a pris les devants en supprimant l'obligation du permis de travail pour les ressortissants des pays membres du bloc. "Cette décision rwandaise s'est traduite dans les faits par l'entrée en masse de personnes compétentes, surtout en provenance du Kenya. D'autres décisions tout aussi courageuses ont été prises par le Rwanda pour attirer les investisseurs étrangers. Et encore, les Kényans ont été les premiers à répondre positivement", commente un économiste rwandais travaillant à l'EAC. Le spécialiste pointe le danger que le marché unique se bâte au seul avantage du Kenya, de loin la première puissance économique de la région, si les autres pays ne relèvent pas rapidement leur niveau de compétitivité. Le président kényan Mwai Kibaki a de son côté annoncé mercredi soir la suppression de la taxe sur le permis de travail d'un étranger, si la demande émane d'un ressortissant d'un pays de l'EAC. Mais tout reste à faire ou presque au sein de l'EAC sur les questions sensibles de la propriété de la terre, du droit d'établissement professionnel dans un autre pays, ou de la circulation des capitaux. Cela n'empêche pas les pays de l'EAC d'envisager l'étape suivante, celle d'une union monétaire officiellement fixée en 2012, même si certains responsables reconnaissent en privé que la date de 2016 serait plus réaliste. L'histoire a de quoi les inciter à la prudence: une première Communauté d'Afrique orientale, déjà considérée à l'époque comme un modèle africain d'intégration s'était écroulée en 1977, victime des rivalités entre ses dirigeants, dix ans après sa conception.